

# Rapport du maire

Chers concitoyens,

Conformément à l'article 474.1 de la *Loi sur les cités et villes*, je suis fière de soumettre mon rapport annuel sur la situation financière de la Ville de Baie-D'Urfé pour l'année se terminant le 31 décembre 2014 et les projections pour l'année 2015.

## Résultats de fin d'exercice 2014

Les vérificateurs externes de la Ville de Baie-D'Urfé, *DCA comptables Professionnel Agréés inc.* ont audité les comptes de la Ville pour l'année 2014 et ont déclaré que la Ville était dans une situation financière solide et que tous nos comptes étaient en règle.

Les états financiers vérifiés pour l'année 2014 ont été déposés à la réunion du conseil du 12 mai 2015.

## Revenus 2014

Les revenus totaux de la Ville de Baie-D'Urfé pour l'année 2014 étaient de 18 383 616 \$, une hausse de 510 016 \$ par rapport au budget. Les principaux facteurs attribuables à cette hausse de revenus se détaillent comme suit :

|  |                    |
|--|--------------------|
| <b>Impôts fonciers</b> (résultant principalement d'un transfert accru des taxes) | <b>305 201 \$*</b> |
| <b>Intérêts</b> (bancaires et arrérages)   | <b>109 200 \$</b>  |
| <b>Autres revenus</b> (permis, loyers et location, etc.)                         | <b>204 175 \$</b>  |

\*En 2014, 10 citoyens ont contesté avec succès l'évaluation 2014-2016 de leurs propriétés, ce qui leur aura permis d'obtenir de la Ville un remboursement approximatif de 33 000 \$ (incluant les intérêts).

## Dépenses 2014

Les dépenses totales pour l'année 2014 étaient de 17 370 983 \$. Ceci représente 351 322 \$ de moins que ce qui était budgété en raison d'une réduction des dépenses associées aux salaires et aux avantages sociaux pour des postes non pourvus durant les six premiers mois de l'année et des coûts d'entretien et de réparation de nos bâtiments. S'ajoute à cela, une réduction de notre quote-part des services d'agglomération à la Ville de Montréal et à la *Communauté métropolitaine de Montréal* (CMM) par rapport au budget 2014 (les coûts exacts étant non disponibles au moment du budget).

Les dépenses locales de la Ville étaient de 6 116 509 \$.

Les dépenses régionales représentaient 11 254 474 \$ : 142 741 \$ ont été versés à la *Communauté métropolitaine de Montréal* (CMM) en frais d'adhésion et 11 111 733 \$ à la Ville de Montréal pour notre quote-part des services d'agglomération.

## Surplus 2014

La Ville a affiché un surplus de 1 741 665 \$. Ceci a pu être réalisé principalement grâce à une hausse de revenus de 510 016 \$, à la réduction des dépenses de 351 322 \$, à un financement inutilisé d'environ 456 000 \$ pour des projets taxés en 2014 mais qui ont été complétés en 2015 et la vente d'un terrain vacant, dans le cadre du projet de développement *Shaw* évalué à environ 200 000 \$.

En date du 31 décembre 2014, le total du surplus accumulé non affecté de la Ville de Baie-D'Urfé s'élevait à 4 951 486 \$. Le solde du fonds de roulement était de 780 746 \$ tandis que le solde du fonds des parcs et terrains de jeux était de 48 214 \$.

## Dettes à long terme 2014

La dette à long terme était de 2 940 400 \$ (une diminution de 488 600 \$ par rapport à l'année 2013). De ce montant, 442 031 \$ (15 %) sont remboursés par le gouvernement du Québec, 381 566 \$ (13 %) sont imposés de façon globale et constitue une tranche de votre taxation générale, tandis que le solde de 2 116 803 \$ (72 %) est imposé aux secteurs résidentiels ou industriels sous forme de taxes d'améliorations locales.

## Bilan prévisionnel 2015

Le budget 2015 de la Ville de Baie-D'Urfé a été adopté lors d'une séance du conseil tenue le 16 décembre 2014.

Pour l'année fiscale 2015, la Ville de Baie-D'Urfé prévoit un surplus approximatif de 876 000 \$.

Les revenus projetés pour l'année 2015 affichent un surplus de 323 000 \$ par rapport au budget déposé, en dépit d'une non-réalisation de la vente d'un terrain évalué à 450 000 \$. Les revenus additionnels de 383 500 \$ proviennent principalement des droits de mutation et de nouvelles recettes fiscales de 328 600 \$ découlant de plusieurs projets de développement dans le secteur industriel.

Les dépenses prévues pour l'année 2015 sont 286 000 \$ de moins que ce qui était budgété.



Ceci est essentiellement attribué à une économie de 102 000 \$ en Santé et en Environnement (des travaux de réparation du réseau d'aqueduc prévus ainsi que des mesures de lutte contre l'agrile du frêne sur les terrains publics (les fonds non-dépensés sur l'agrile seront transférés dans un fonds de réserve alloué à cet effet); 150 000 \$ en entretien et en réparations majeures des bâtiments; et 30 000 \$ en dépenses administratives (18 000 \$ en salaires et avantages sociaux, ainsi que 12 000 \$ en services professionnels).

Pour finir, des 267 000 \$ prévus pour les projets de dépenses en immobilisations devant être achevés en 2015, ils seront réalisés dans l'année 2016.

## Tendance budgétaire 2016

Le Conseil est très respectueux de la capacité de payer des citoyens et est très fier de maintenir sa position comme Ville ayant les taux de taxes les moins élevés sur l'Île pour 10 années consécutives, et ce, depuis la défusion. Il compte clairement maintenir ce rang en 2016 pour une 11<sup>ème</sup> année consécutive. En 2015, nous avons réussi à maintenir l'augmentation du compte de taxes à 0 % comparable à 2014, toutes catégories confondues (pour les propriétaires dont l'augmentation de la valeur imposable représente la moyenne précitée).

Nous continuerons de financer certains projets à partir du surplus non affecté de la Ville, tel que nous l'avons fait en 2015 avec la construction du sentier Victoria et le programme d'appui financier, destiné aux citoyens de Baie-D'Urfé pour le traitement ou l'abattage des 3 400 frênes privés menacés par l'agrile du frêne.

En 2015 le nouveau pacte fiscal entre le gouvernement provincial et les municipalités a résulté en une réduction des revenus de la taxe de vente et des revenus « en lieu de taxes » pour les écoles sur notre territoire. Depuis 2015, le gouvernement du Québec finance uniquement 50 % des dépenses de la Ville liées à la taxe de vente provinciale (TVQ), contrairement à 62,8 % en 2014. Nous avons estimé que le manque à gagner en raison de ce pacte fiscal se chiffre à environ 100 000 \$. Nous devons tenir compte de cette réalité au moment où nous élaborons le budget 2016.

L'agglomération demeure un élément très important de notre budget d'ensemble puisque **73 %** des taxes prélevées sur le territoire de Baie-D'Urfé sont remises à la Ville de Montréal pour défrayer notre part des services publics de l'Île.

Nous devons attendre le budget de la Ville de Montréal et la quote-part de la Ville de Baie-D'Urfé avant que le Conseil ne puisse déterminer la hausse de taxes pour 2016.

Le Conseil devra également tenir compte de l'impact des contestations non résolues du nouveau rôle d'évaluation foncière 2014-2016 dans la préparation du budget 2016. Seize des 19 dossiers ont été résolus en 2014 et 2015. Un fonds de réserve sera inclus dans le budget 2016 afin de compenser pour toutes pertes de revenus fiscaux qui pourraient découler de décisions rendues en faveur des contribuables en ce qui a trait aux trois autres dossiers.

Nous en sommes à l'élaboration du budget opérationnel de 2016 et à l'élaboration du programme triennal d'immobilisations pour 2016-2017-2018. Ils seront déposés lors d'une réunion extraordinaire du Conseil en décembre prochain.

## Rémunération des élus municipaux

Au courant de l'année 2015, je recevrai de la Ville de Baie-D'Urfé une rémunération annuelle de base de 21 422 \$ et une allocation pour frais de 10 711 \$.

En tant que membre du Conseil d'agglomération, je reçois de la Ville de Montréal un salaire de base de 10 999 \$ et une allocation de frais de 5 265 \$. En tant que vice-présidente de la Commission sur l'eau, l'environnement, le développement durable et les parcs, j'ai reçu de la Ville de Montréal un salaire de 550 \$.

Chacun des six conseillers de la Ville recevra un salaire de 7 140 \$ et une allocation de frais de 3 570 \$.

## Contrats de plus de 25 000 \$

Enfin, conformément à la *Loi sur les cités et villes*, j'ai déposé auprès de la greffière une liste des contrats de plus de 25 000 \$ conclus entre le 1<sup>er</sup> novembre 2014 et le 31 octobre 2015. Cette liste comprend également tous les contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ conclus au cours de cette période avec un même contractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000 \$. Cette liste peut être obtenue auprès de la greffière de la Ville de Baie-D'Urfé.

**Soumis respectueusement par**  
**Maria Tutino | Mairesse de Baie-D'Urfé**



# Message du maire



Le mois de décembre est arrivé et j'imagine que vous êtes afférés aux préparatifs en vue de recevoir ou de visiter vos proches pour la saison des Fêtes et la célébration du nouvel an.

La Ville est, de son côté, affairée à la préparation du budget 2016. Nous souhaitons présenter une planification budgétaire responsable et favorable pour les contribuables de notre ville. Depuis dix années consécutives, votre Conseil a produit des budgets en fonction d'obtenir les plus bas taux d'imposition de l'Île et nous comptons renouveler cette tendance en 2016. D'ailleurs, à l'approche du **DIXIÈME ANNIVERSAIRE** de la défusion de notre ville, nous espérons avoir quelques surprises pour vous, à commencer par le budget 2016, un budget qui vous rappellera sans doute la judicieuse décision que vous avez pris en 2004 de reprendre les rennes de votre ville.

Nous avons vécu dix merveilleuses années et personnellement je crois que l'avenir s'annonce favorable pour nos concitoyens.

Au cours des dix dernières années, nous n'avons cessé de renforcer nos finances publiques; nous avons attiré d'importants investissements au sein de notre ville (même durant la récession); nous avons accru la participation citoyenne, tout groupes d'âge confondus, incluant l'ajout d'environ une demi-douzaine d'organisations bénévoles, nous nous sommes positionnés une fois de plus comme une petite ville qui a les reins solides mais mieux encore, comme **une petite ville qui ne baisse pas les bras!**

D'immenses progrès ont été accomplis pour résoudre des déséquilibres majeurs au niveau régional et qui ont rapporté plusieurs millions de dollars dans les coffres de la Ville. Nous avons fait pression et travaillé dur à la concrétisation du projet du *Train de l'Ouest*, au point tel où nous prévoyons que nos citoyens pourront bénéficier d'un réseau de transport en commun fiable et rentable dans un avenir rapproché.

L'année 2016 sera sans contredit une année de célébration où plusieurs événements seront organisés afin de souligner notre dixième anniversaire, à commencer par le terrain vert limité par l'école *Dorset*, les rues Cornwall et Victoria, bientôt inauguré **Parc Rhian Wilkinson**. De plus, nous avons conclu des ententes avec les organisations récréatives de

la Ville afin qu'elles puissent offrir à tous nos citoyens des réductions de coûts. N'oubliez pas de surveiller les nouveaux tarifs pour les résidents de Baie-D'Urfé.

En 2016 toujours, les citoyens qui sont propriétaires d'un kayak ou d'un canot auront un point d'accès direct au lac et ce, gratuitement – via le *Club nautique*. De plus, nous sommes actuellement en discussion avec le *Club de curling* pour partager une partie du bâtiment afin d'offrir des « activités pour les 50 ans + ». Si vous avez des idées, veuillez me les soumettre par courriel à l'adresse [mtutino@baie-durfe.qc.ca](mailto:mtutino@baie-durfe.qc.ca). Nous souhaitons avoir en place plusieurs programmes d'activités (autant pour les hommes, les femmes que les étudiants) d'ici 2016.

Nous avons gagné le respect d'organisations externes et plusieurs articles positifs ont été écrits au sujet de notre ville. Ceci dit, j'aimerais partager avec vous un bref extrait rédigé dernièrement par le commandant Sébastien de Montigny et qui figure sur le site Internet du *Service de Police de la Ville de Montréal*. Il cite :

« Le 18 novembre, les « Citoyens en patrouille » (V-COPS) de la Ville de Baie-D'Urfé, ont tenu à souligner le départ prochain à la retraite du lieutenant Pierre Houbart du PDQ1. Au cours des dernières années, ce dernier a parrainé l'équipe des patrouilleurs bénévoles de la municipalité. Maria Tutino, la mairesse de Baie-D'Urfé, était présente pour l'occasion. Elle a remercié Pierre Houbart pour

son implication et son dévouement auprès des citoyens de sa Ville.

Le programme des « Citoyens en patrouille » a pour mission d'aider la Ville de Baie-D'Urfé à être la plus sécuritaire de l'Île de Montréal et d'accroître la fierté communautaire. ... Le partenariat développé entre le *Poste de quartier 1* et les *Citoyens en patrouille de Baie-D'Urfé* s'inscrit dans notre vision commune du futur modèle des forces policières que nous voulons pour nos concitoyens. »

Pour finir, je tiens à vous remercier de m'avoir permis de partager cette grande aventure avec vous tout au long des dix dernières années.

Je vous souhaite à tous et à chacun de Joyeuses Fêtes et, pour 2016, santé, sécurité et bonheur! Bon 10<sup>ième</sup> anniversaire, Baie-D'Urfé!

Les opinions exprimées dans cette chronique sont celles de l'auteur et ne reflètent pas nécessairement celles de l'ensemble du conseil municipal.





Alors que l'année 2015 s'achève, le Conseil se penche une fois de plus sur le budget annuel de la Ville pour la prochaine année. Comme vous vous en doutez, une des responsabilités du Conseil est de concilier les besoins urgents d'entretien de nos services et de nos infrastructures pour nos payeurs de taxes, tout en étant en mesure de prévoir d'avance le moment, la façon et lesquelles auront besoin d'attention.

Une partie du processus budgétaire consiste à rencontrer l'administration de la Ville, les divers clubs et associations citoyennes et la population, afin de recueillir leurs suggestions et nous formuler leurs recommandations. L'objectif est de répondre à toutes questions qui seraient soulevées tout en priorisant et agissant avec une gestion financière efficace et prudente. Notre trésorière, Julie MacDowell a une lourde charge de travail au cours de la préparation du budget, et je tiens particulièrement à la remercier de même qu'à son équipe pour tout leurs travail. En tant que conseiller depuis 2009, je constate heureusement que le processus budgétaire semble à chaque année tendre vers une approche plus simplifiée.

Les programmes annuels de pavage et de drainage sont une partie importante des dépenses d'infrastructures de la Ville. Les caractéristiques du sol à Baie-D'Urfé combinées avec une haute nappe phréatique et des fluctuations extrêmes de température, rendent l'entretien du pavage et du drainage une priorité de premier ordre. Le maintien de cette orientation se poursuit chaque année pour tous les projets particuliers en fonction des priorités.

La santé et l'environnement sont aussi des facteurs qui pèsent lourd dans la planification de notre budget. L'augmentation de la pollution sonore de l'autoroute 20 et celle de la circulation ferroviaire sont des questions qui ont à cœur un bon nombre de citoyens dans tous les quartiers de notre ville. Le Conseil prend ce projet très au sérieux et se penche actuellement sur des études et des rapports de faisabilité dans le but d'examiner différentes options. Toute résolution, comme un mur de son et l'amélioration de la berme, est un processus de plusieurs étapes impliquant de nombreux acteurs et éventuellement des dépenses majeures. Un autre projet de cette

envergure est l'éclairage des rues de la Ville. Il a besoin d'amélioration et, compte tenu de notre système désuet, la nouvelle technologie d'éclairage au LED représenterait une dépense significative. Les berges publiques ont grandement besoin de stabilisation afin de freiner l'érosion. Nous devons agir rapidement.

De nombreux résidents m'ont demandé la possibilité d'injecter plus d'argent dans les équipements dédiés à nos parcs et terrains de jeux. Non seulement je suis d'accord mais j'encourage encore plus nos contribuables à émettre leurs opinions en ce qui a trait aux projets qu'ils jugent les plus utiles.

Nos bâtiments de la Ville sont véritablement parmi les plus belles fiertés de Baie-D'Urfé. Mais au fur et à mesure que le temps passe, ces infrastructures ont de plus en plus besoin d'entretien annuel. Ce sont des dépenses tout à fait justifiées afin de préserver la fonction première de ces bâtiments et éviter des dépenses plus élevées dans l'avenir.

Je suis en faveur de financer l'argent de vos impôts à tous les projets cités ci-haut. L'objectif est que Baie-D'Urfé demeure un endroit où il fait bon vivre afin d'attirer de nouveaux citoyens et offrir une qualité de vie des plus élevée possible.

Les opinions exprimées dans cette chronique sont celles de l'auteur et ne reflètent pas nécessairement celles de l'ensemble du conseil municipal.

## Remplacement temporaire au personnel de la Ville

C'est avec plaisir que nous souhaitons la bienvenue à **M. Michael-T. Nguyen**, au poste de greffier, en remplacement temporaire de madame Marie-Hélène Bourque qui nous a quitté pour un congé maternité. Michael s'est joint à l'équipe administrative le 23 novembre dernier.

Bienvenue à la Ville de Baie-D'Urfé!





## Nouvelles initiatives environnementales pour 2016!

- **La collecte des branches se fera tous les mardis de la mi-avril à la mi-novembre.** Puisque la période de ramassage des branches a été prolongée, vous pouvez vous procurer des copeaux de bois pendant toute cette période. Les Travaux publics peuvent également vous en livrer, mais la quantité minimum requise équivaut à un conteneur d'un camion rempli à moitié.



Notez que la qualité des copeaux est variable et ne ressemble en rien aux copeaux que l'on trouve dans les commerces. Avant de vous en commander, nous vous suggérons de venir en approuver sa qualité car aucun retour de livraison ne sera accepté.

- Si vous avez en votre possession une **grande quantité de boîtes en carton non souillées** dont vous devez vous départir, veuillez en aviser les Travaux publics afin que le camion de recyclage les ramasse.
- **Les encombrants et les électroniques seront ramassés les 2<sup>e</sup> lundis de chaque mois, soit du 1<sup>er</sup> avril au 30 novembre.**



Veillez les déposer côte à côte et non pêle-mêle. Vous aurez également la possibilité de les déposer au bâtiment des Travaux publics durant les heures d'ouverture. Pour une liste complète des produits acceptés, visitez le site Internet de Arpe Québec à l'adresse [recyclermeselectroniques.ca/qc](http://recyclermeselectroniques.ca/qc).

- **Le bac de recyclage municipal** est la propriété de la Ville. Toutefois il se peut que le format que vous avez en votre possession ne convienne pas aux besoins de votre famille. Si tel est le cas, nous vous invitons à communiquer avec le service des Travaux publics au **514 457-2877** afin d'obtenir un format différent sans frais.



En début d'année, nous vous ferons parvenir votre **Calendrier des collectes 2016**. Conservez-le tout près au même titre que votre *Guide pour la collecte des matières recyclables*. Ils vous seront utiles tout au long de l'année!



Sarah Mailhot  
Coordonnatrice du dossier environnemental  
514 457-7604 | [smailhot@baie-durfe.qc.ca](mailto:smailhot@baie-durfe.qc.ca)





## PATINOIRES DE BAIE-D'URFÉ

ouvertes tous les jours selon les conditions météorologiques

### PARC BERTOLD

8 h à 22 h

Vestiaire

Éclairage

### PARC BALSAM

8 h à 22 h

Éclairage

### PARC PICARDY

8 h à 22 h

Éclairage

## STATIONNEMENT HIVERNAL

L'hiver approche à grands pas ainsi que les premières tempêtes de neige! Nous vous rappelons qu'il est défendu de stationner un véhicule automobile sur un chemin public pendant toute chute de neige de **2,5 cm ou plus et dans les 6 heures suivant la fin de cette dernière**. Il est également interdit de stationner dans la rue pour une période excédant 4 heures, et ce, à l'année longue.

## COLLECTE DE SAPINS DE NOËL

Veillez laisser vos sapins de Noël dépouillés de toutes décorations en bordure de route avant le jeudi **7 janvier 2016**. Ils seront ramassés et déchiquetés en copeaux pour être utilisés dans nos parcs. Pour des renseignements additionnels, veuillez communiquer avec le service des Travaux publics au numéro 514 457-2877.

## COLLECTES DU TEMPS DES FÊTES

Veillez noter que la **collecte des matières résiduelles demeurera inchangée** durant la période des Fêtes.

La **collecte sélective des matières recyclables** se fera les jeudis **24 et 31 décembre 2015**.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec le service des Travaux publics au 514 457-2877.

## LEVÉE DU JOUR DE L'AN

Le conseil vous invite à venir célébrer le Nouvel An au *Centre communautaire Fritz* le **1<sup>er</sup> janvier 2016 de 14 h à 16 h** lors de notre levée du jour de l'an.

Soyez des nôtres!

## HORAIRE DU TEMPS DES FÊTES

L'hôtel de ville et le bâtiment des Travaux publics seront fermés du **23 décembre 2015 au 1<sup>er</sup> janvier 2016 inclusivement** pour le congé des Fêtes.

Veillez composer le 514 630-1234 pour toute urgence municipale.

